



Spectacle à l'Abbaye de Villers-la-Ville | Le procès de Jeanne d'Arc

Du jeudi 11 juillet 2024 au samedi 17 août 2024



Photo : Gaël Maleux © DEL Diffusion Villers

Rue De L'abbaye 55
Villers-la-ville - 1495

Téléphone de contact : +32 71
82 09 78

[https://villers.be/fr/jeanne-](https://villers.be/fr/jeanne-arc)

[arc](https://villers.be/fr/jeanne-arc)

Chaque été, l'Abbaye de Villers-la-Ville accueille un grand spectacle théâtral de plein air. Cette année, ce sera une adaptation théâtrale du procès de Jeanne d'Arc d'après G.B. Shaw.

Grand spectacle en plein air

Chaque été, l'Abbaye de Villers-la-Ville accueille un grand spectacle théâtral de plein air.

En pratique

- Représentation à 21h

- Ouverture des portes à 20h30
- Durée du spectacle : 1h25
- Réservation obligatoire

Un moment grandiose à vivre au coeur de l'Abbaye de Villers-la-Ville !

Ces informations vous sont données à titre indicatif

Renseignez-vous avant votre départ directement auprès du partenaire touristique qui vous intéresse.

Editeur Responsable :

Etienne CLAUDE, Directeur Général

© VISITWallonia Wallonie Belgique Tourisme asbl .Avenue Comte de Smet de Nayer 14
.5000 Namur . Belgique +32 (0)2 504 02 11<https://visitwallonia.be>info@visitwallonia.be

Les informations contenues dans ce document ont été rassemblées par VISITWallonia avec le maximum de précautions. L'éditeur ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles modifications qui se seraient produites entre la collecte des données et leur présentation dans ce document.

Sauf mention contraire, les informations que vous trouvez dans ce document appartiennent à VISITWallonia.

Une autorisation écrite préalable est requise pour l'utilisation ou pour la reproduction de ces informations.

VISITWallonia se réserve tous les droits de propriété intellectuelle sur ce document.